

CONTRAT D'ENGAGEMENT

Formation Développement Spirituel — Année 2026-2027

À lire attentivement, puis à signer à la rentrée

Nom et prénom de l'élève : _____	Groupe / Session : ☐ 1ère année — Groupe vendredi ☐ 1ère année — Groupe samedi ☐ 2ème année — Groupe lundi ☐ 2ème année — Groupe vendredi ☐ Groupe des Anciens
--	---

1. Objet

Le présent contrat définit les engagements réciproques entre l'organisme de formation (ci-après « la formatrice ») et l'élève inscrit(e) à la formation Développement Spirituel, pour l'année 2026-2027. En signant ce document, l'élève reconnaît avoir pris connaissance des règles ci-dessous et s'engage à les respecter.

2. Assiduité et ponctualité

- Les cours débutent à l'heure précise annoncée. Merci d'arriver 10 minutes avant le début du cours afin de vous installer sereinement, et non à l'heure même du cours.
- En cas d'absence ou de retard prévisible, merci de prévenir la formatrice, par respect pour elle et pour le groupe, afin de ne pas perturber le déroulement du cours.
- La régularité de présence contribue à la cohésion et à la progression de l'ensemble du groupe.

3. Changement de session (1ère et 2ème année)

Les élèves de 1ère année et de 2ème année sont répartis en deux groupes chacun. En fonction des contraintes d'emploi du temps, il est tout à fait possible de changer ponctuellement ou durablement de groupe (session) au sein de sa propre année. Il suffit simplement d'en informer la formatrice au préalable, afin qu'elle puisse organiser au mieux l'accueil dans le groupe souhaité.

4. Suivi à distance en cas d'empêchement

En cas d'empêchement (problème de véhicule, maladie, etc.) empêchant l'élève de se rendre physiquement au cours, mais s'il/elle souhaite tout de même y assister, il suffit d'en informer la formatrice. Une connexion en direct (visio) pourra être mise en place afin de permettre à l'élève de suivre le cours depuis chez lui/elle, en même temps que le groupe.

Il est précisé qu'aucun enregistrement ni vidéo de replay du cours ne sera réalisé ni mis à disposition : le suivi à distance n'est possible qu'en direct, au moment du cours.

5. Tarif et modalités de paiement

Le tarif de la formation est fixé à 250 € pour l'année.

Le règlement peut être échelonné en plusieurs fois. À titre d'exemple, un échéancier en 3 chèques est proposé :

- 1er versement : à l'inscription (rentrée de septembre)
- 2ème versement : encaissé en octobre
- 3ème versement : encaissé en novembre

Il est demandé à chaque élève de remettre, dès la rentrée, l'ensemble des chèques correspondant à ces échéances (datés ou non selon l'accord donné). Un délai supplémentaire jusqu'à décembre peut être accordé sur simple demande, mais l'intégralité du règlement devra impérativement être finalisée au plus tard en décembre.

En cas de difficulté de paiement, l'élève est invité(e) à en parler ouvertement et sans gêne avec la formatrice : des solutions pourront être trouvées ensemble.

6. Absence de remboursement

Quelle que soit la raison de l'arrêt de la formation en cours d'année (indisponibilité, changement de situation, décision personnelle, etc.), l'élève reste dans l'obligation de régler l'intégralité du montant de la formation (250 €). Aucun remboursement, total ou partiel, ne pourra être effectué. En cas d'arrêt de la formation, les échéances de paiement restant dues demeurent exigibles selon le calendrier prévu.

7. Bienveillance et respect

- La formation repose sur un esprit de bienveillance, de politesse et de respect mutuel entre tous les participants.
- Chacun est invité à communiquer avec sourire et ouverture, à faire connaissance progressivement avec les autres élèves, afin de créer des liens qui aident chacun à trouver sa place au sein du groupe.
- La formatrice reste disponible pour tout conseil, écoute ou échange en cas de besoin.

8. Communication et groupes WhatsApp

Les informations, exercices, méditations et actualités de la formation seront partagés via deux groupes WhatsApp :

- Un groupe général réunissant l'ensemble des élèves de toutes les sessions ;
- Un groupe spécifique réunissant uniquement les élèves de votre propre session.

En rejoignant ces groupes, l'élève accepte que son numéro de téléphone soit visible par les autres membres du groupe concerné, dans le seul cadre du bon déroulement de la formation.

9. Droit à l'image

Dans le cadre des cours, des photographies et/ou vidéos pourront occasionnellement être prises (exercices, moments de groupe, souvenirs de la formation).

☐ J'autorise la formatrice à utiliser mon image (photo/vidéo) dans le cadre de la formation et de sa communication (réseaux sociaux, groupes WhatsApp, supports de présentation).

☐ Je n'autorise pas l'utilisation de mon image.

Cette autorisation peut être retirée à tout moment, sur simple demande écrite auprès de la formatrice.

10. Engagement

En signant ce contrat, l'élève confirme avoir pris connaissance de l'ensemble des points ci-dessus et s'engage à les respecter afin que l'année de formation se déroule dans les meilleures conditions, pour lui/elle-même comme pour le groupe.

Fait à _____, le _____

Signature de l'élève, précédée de la mention « Lu et approuvé » : _____

Signature de la formatrice : _____